ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 9296

Texte de la question

M. Claude Birraux attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les revendications de la Confédération française des retraités (CFR), délégation départementale de Haute-Savoie. La CFR, qui réunit quatre grandes fédérations de retraités, renouvelle sa demande d'être associée au débat et aux décisions concernant la réforme des retraites. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est très attaché à la participation des retraités et des personnes âgées aux instances qui traitent des problèmes les concernant. Pour cette raison, des personnes âgées et des retraités siègent aux conseils d'administration des organismes de sécurité sociale du régime général au titre des personnes qualifiées désignées par l'Etat en raison de leurs compétences. Par ailleurs, des conseils de surveillance au sein desquels siègent des représentants des retraités sont institués auprès de chaque caisse nationale du régime général, complétant ainsi le système de représentation sociale traditionnel et garantissant une consultation permanente des retraités sur les questions qui les concernent. A cet égard, la plupart des associations de retraités sont d'ores et déjà représentées au sein du Comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA), lequel participe au conseil d'orientation des retraites. Spécifiquement créé pour représenter les retraités, le CNRPA, notamment composé de représentants des principales associations, y compris les unions syndicales de retraités affiliées aux organisations syndicales représentatives, est relayé par des comités départementaux et régionaux. Son rôle est d'assurer la participation des retraités et des personnes âgées à l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique sociale les concernant. En outre, dans le cadre des consultations engagées sur la réforme des retraites, le ministre M. François Fillon a rencontré le président de la Confédération française des retraités le 19 février et le 21 mars 2003.

Données clés

Auteur : M. Claude Birraux
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 9296
Rubrique : Retraites : généralités
Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 26 mai 2003
Question publiée le : 23 décembre 2002, page 5052
Réponse publiée le : 2 juin 2003, page 4235